

REGLEMENT AQUATHLON DE SAINT ASTIER 2019 – 2^{ème} édition

Préambule

L'aquathlon de Saint Astier est régi par les règles de la FFTRI.

Organisation

L'aquathlon de Saint Astier est organisé le **07 avril 2019** par l'association Saint Astier Triathlon.

Il se déroule de 8h00 à 17h00.

Lieu : piscine et bois de Gimel à Saint Astier.

Présentation

4 temps sont prévus sur la journée :

- Courses XS benjamin/minime
- Courses avenir : 6/9ans et 10/13 ans
- Courses XS cadet/junior
- Courses XS senior/master (indiv et relais)

Le départ des courses sera donné par catégorie. Cependant, en fonction du nombre d'engagés, les catégories et/ou les sexes pourront être regroupés sur les courses format XS.

Pour les courses avenir, les courses se déroulent par tranche d'âge, garçons et filles regroupés.

Le championnat régional jeunes d'aquathlon 2019 se déroule sur la course format XS : catégories benjamin/minime/cadet/junior.

Distances/Parcours

2019	Natation	Course à pied
6/9 ans	50m	500m
10/13 ans	100m	1000m
XS benjamin/minime	225m	2000m
XS cadet/junior	325m	2500m
XS senior/Master	325m	2500m

L'aquathlon se déroule en piscine pour la partie natation et en sous bois et chemins (fermés à la circulation) pour la partie course à pied. Les chaussures type trail peuvent être nécessaires en fonction de la modification du terrain en sous bois.

Dans un souci de respect du site de Gimel, il est strictement interdit de jeter des débris sur le parcours.

Un accès spectateur sera assuré pour la partie natation. Les aires de transition et d'arrivée sont accessibles pour les spectateurs sur des zones bien définies.

Ravitaillement : un ravitaillement liquide simple (eau) sera mis en place à la sortie de la transition. Ce ravitaillement sera également accessible à chaque tour course à pied.

Un ravitaillement final (liquide et solide) sera proposé sur l'aire d'arrivée.

Ces deux ravitaillements sont réservés aux participants.

Licences

Ces épreuves sont accessibles à toute personne licenciée ou non.

- ➡ Si vous êtes licencié(e) FFTRI, vous devez présenter votre licence 2019 au moment du retrait du dossard.

- Les non licenciés doivent en outre présenter lors de l'engagement **un certificat médical autorisant la pratique du triathlon y compris EN COMPETITION de moins de 1 an**, et pour les mineurs non-licenciés une **autorisation parentale**. Les parents devront attester que leur enfant sait nager.
- Les non licenciés doivent également s'acquitter des frais liés à la licence journée (**pass compétition**), d'un montant de 2€ (quelque soit l'âge du participant).

Catégories et accès aux épreuves

6/9 ans né en 2010 à 2013

10/13 ans né en 2006 à 2009

XS : né en 2007 et avant

	ANNEES DE NAISSANCE	XS Benjamin/Mi nime	XS Cadet/ Junior	6/9ans	10/13ans	XS senior/ master
mini poussin	2012 - 2013			X		
poussin	2010 - 2011			X		
pupille	2008 - 2009				X	
benjamin	2006 - 2007	X			X	
minime	2004 - 2005	X				
cadet	2002 - 2003		X			
junior	2000 - 2001		X			
sénior	1980 - 1999					X
master	1979 - avant					X

Championnat régional jeunes d'aquathlon

Les titres seront décernés de la catégorie benjamin à la catégorie junior sur les courses XS.

Course XS relais (senior/master uniquement)

Relais donné dans l'aire de transition.

Sécurité

Le dossard devra être visible sur l'avant du corps (porte dossard à 3 points, si épingles : au nombre de 4, épingles non fournies par l'organisateur).

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Engagements aquathlon

	Avant le 05/04/19	Sur place Le 07/04/2019	Pass compétition (non licencié)	QUOTAS inscriptions
6/9 ans	4 €	5 €	2 €	40
10/13 ans	4 €	5 €	2 €	80
XS benjamin/minime	8 €	Dans la limite des dossards disponibles +1€	2 €	120
XS cadet/junior	12 €		2 €	100
XS senior/master	12 €		2 €	80

Les non licenciés devront, en plus de cette somme, s'acquitter du prix de la licence journée (pass compétition).

Les inscriptions et le règlement se font :

- Par internet jusqu'au **05 Avril 2019 minuit** inclus.
- Il n'y a **pas d'engagement par courrier**.
- Attention : retrait des dossards et inscriptions sur place le **07/04 à partir de 8h30**.

La licence ou le certificat médical (non-licencié) est à présenter le jour de l'épreuve, au retrait du dossard.
En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisateur, les inscriptions ne seront pas remboursées.

Programme de la compétition

A partir de 8h30 : accueil des participants et retrait des dossards

Dès 09h00 : courses XS benjamin et minime

Dès 11h00 : courses AVENIR (6/9ans et 10/13ans)

A partir de 13h15 : podiums courses du matin

Dès 14h00 : courses XS cadet et junior

Dès 15h00 : courses XS senior et master

A partir de 16h15 : podiums course de l'am

Ouverture/fermeture parc à transitions

Courses AVENIR : 1 parc à transition

Horaires parc AVENIR : disponible samedi 06/04

Courses XS : deux zones de transitions : Z1 (jaune) pour les vagues n°impairs et Z2 (blanc) pour les vagues n° pairs.

Horaires parc XS : disponible samedi 06/04

Des caisses sont mises à disposition pour les concurrents. Dès la sortie du parc, elles seront transférées dans une zone intermédiaire pour que les participants récupèrent leurs affaires de natation. Ceci dans l'objectif de libérer le parc pour la vague suivante.

Chambre d'appel/brefing

Les concurrents doivent être en chambre d'appel 5 minutes avant leur course.

Le briefing est effectué après l'appel des concurrents, pour chaque vague.

Récompenses

Par respect pour l'organisateur et nos partenaires, les concurrents doivent être présents pour recevoir leur récompense.

Responsabilité

Responsabilité civile : l'organisateur est couvert pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Individuelle accident : les licenciés et les non-licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ou au Pass compétition.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé ou de matériel, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

Dans la piscine, les vestiaires seront accessibles pour les concurrents mais non surveillés. Des casiers sont disponibles. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement. La réglementation générale est celle de la FFTRI.

Infos et lien inscriptions

Site internet : www.saint-astier-triathlon.com

Site chronométrage : www.ok-time.fr

Contacts

Email : aquathlonsaintastier@gmail.com

Téléphone : 06 01 96 99 95

Toute l'actualité sur

Facebook : [#saintastiertriathlon](https://www.facebook.com/saintastiertriathlon)